

DAMES BLANCHES - PAGE BLANCHE

Le 4 octobre dernier s'est tenue au Centre Communautaire de Joli-Bois une première séance d'information sur le nouveau projet de lotissement du champ des Dames Blanches. Cette réunion organisée par la Région bruxelloise, à la demande explicite de la Commune, a permis de rappeler le cadre dans lequel nous nous trouvons.

- Le champ des Dames Blanches appartient à la **Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (S.L.R.B.)** et pas à la Commune.

- La Ministre régionale du Logement, Céline Frémault, a indiqué, par voie de presse, en avril dernier, son souhait de lancer un nouveau projet de lotissement du champ des Dames Blanches en partant d'une «**page blanche**» et **en pleine concertation et consultation des riverains et de la Commune.**

- La **Commune** a réagi à cette annonce en énonçant ses «**balises**», c'est-à-dire les **conditions auxquelles elle acceptera un projet de lotissement.** Ces conditions ont été transmises aux riverains dans une circulaire toutes-boîtes de la Commune, juste après l'annonce de la Ministre Frémault. Le Bourgmestre Benoît Cerexhe a eu l'occasion de rappeler ces balises dans son mot d'accueil le 4 octobre : consultation réelle, régulière et approfondie des riverains et autorités communales, réalisation d'une cité-jardin-éco-quartier-modèle du 21ème siècle, s'intégrant harmonieusement dans les quartiers avoisinants et l'environnement, respect de la densité, des caractéristiques architecturales et urbanistiques ainsi que des gabarits des quartiers avoisinants, prédominance de logements à la location et à l'achat destinés aux jeunes et aux revenus moyens (car la demande à Woluwe-Saint-Pierre est très forte à cet égard), mixité (pas de ghetto), intégration de logements intergénérationnels ou groupés, y compris pour personnes handicapées, espaces verts, jardins, liaison verte et conviviale entre l'avenue des Dames Blanches et la Forêt de Soignes, agriculture urbaine et potagers collectifs, infrastructures collectives bénéfiques à tout le quartier (crèches, petites infrastructures sportives, plaines de jeux...), résolution des problèmes de mobilité (nouvelles voiries, transports en commun, promotion des modes de mobilité alternative comme des parkings et

boxes vélos, des pistes cyclables, des stations de voitures et de vélos partagés...), prise en compte des problèmes d'écoulement d'eau et d'inondations, protection et valorisation des commerçants de Sainte-Alix (ni supermarché, ni commerces concurrentiels) et large consensus au sein de la population.

- Les bureaux **Agora** et **Habitat et Participation** ont été chargés de mener le **processus participatif.** Ils ont animé la séance du 4 octobre et déjà demandé aux nombreuses personnes présentes de soumettre par écrit sur des formulaires leurs premiers avis et suggestions. Ils ont aussi souligné qu'un «**comité de pilotage**» accompagnerait le processus devant notamment aboutir à la désignation d'un «**auteur de projet**» et l'élaboration de la participation citoyenne, et que les riverains y seraient représentés, en veillant à un **équilibre entre les différents quartiers (Corniche Verte, Sainte-Alix et Vieux Quartier de Joli-Bois).** Les candidatures ont pu être soumises jusqu'au 21 octobre. Un tirage au sort est intervenu le 22 octobre et **3 candidats riverains ont été désignés (1 par quartier).** Le comité des Dames Blanches sera également représenté. Une «**promenade**» explicative sur le champ des Dames Blanches pour les riverains s'est déroulée le même jour.



- La S.L.R.B. a sélectionné **5 «équipes pluridisciplinaires»,** auxquelles elle remettra un cahier des charges. 1 équipe sera désignée comme «**auteur de projet**» et devra **proposer un «projet-cadre» («Masterplan»),** sans doute à la mi-2017. Des «**Ateliers Participatifs**» seront organisés afin que les riverains puissent contribuer à l'élaboration de ce «projet-cadre».
 - **Il n'y a donc pour le moment aucun projet sur la table et la Commune ne se prononcera que le jour où ce projet aura été élaboré. Les avis des riverains et le respect des «balises» communales seront déterminants à cet égard.**

Pascal
Lefèvre

Echevin responsable
du Logement
des Relations européennes
des Droits de l'Homme
Président de l'Agence im-
mobilière sociale 'Le Relais'
Président de la Commission
des Relations européennes
(Wolu-Europe)

Coordonnées:
02/773.05.06
0495/28.50.28
av. Thielemans, 93
1150 Bruxelles

plefevre@
woluwe1150.irisnet.be

 Pascal Lefevre - échevin
 @lefevreEcolo
Permanence : Sur rendez-
vous, le 1er jeudi du mois
de 17h30 à 19h30, à l'hôtel
communal.



Pour plus d'informations,
n'hésitez pas à nous contacter.

